

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2015

V - 1

Révision: 05.03.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** YACHTCARE - Uniflex Marine - Blanc
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation :**
Colle Agent d'étanchéité
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Producteur/Fournisseur :

SOLOPLAST-VOSSCHEMIE

Z. I. Le Fontanil

Tél. : 04 76 75 42 38

Rue du Pré Didier

Fax : 04 76 56 14 49

38522 SAINT-EGREVE Cedex E-Mail : info1@soloplast.fr

Numéro d'appel d'urgence :

INRS/ORFILA : Tél : 01 45 42 59 59

<http://www.centres-antipoison.net>

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE :** Néant.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :**
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :** néant
- **Pictogrammes de danger :** néant

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2015

V - 1

Révision: 05.03.2015

• **Nom du produit:** YACHTCARE - Uniflex Marine - Blanc

- **Mention d'avertissement :** néant
- **Mentions de danger :** néant

-
- **2.3 Autres dangers**
 - **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT :** Non applicable.
 - **vPvB :** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique : Mélanges**
- **Description :** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

• **Composants dangereux :**

CAS: 2768-02-7	triméthoxyvinylsilane	1,0-2,5%
EINECS: 220-449-8	Xn R20; Xi R38	
	R10	
	Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales :**
Autoprotection du secouriste d'urgence.
Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **EN CAS D'INHALATION :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :**
Tamponner les parties touchées de la peau avec du coton ou de la cellulose, puis laver soigneusement à l'eau et avec un produit de nettoyage doux.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **EN CAS D'INGESTION :** Envoyer immédiatement chercher un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction :**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2015

V - 1

Révision: 05.03.2015

· **Nom du produit:** YACHTCARE - Uniflex Marine - Blanc

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :**
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Le produit constitue, avec l'eau, une couche glissante.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**
Recueillir par moyen mécanique.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres sections :**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions :** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Ne conserver que dans le fût d'origine.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Protéger contre le gel.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2015

V - 1

Révision: 05.03.2015

Nom du produit: YACHTCARE - Uniflex Marine - Blanc

Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire : Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Protection des mains :



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Matériau des gants :

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants :

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux :



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme: Pâteuse

Couleur: Blanc

Odeur: Caractéristique

Changement d'état

Point d'ébullition: Non applicable

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2015

V - 1

Révision: 05.03.2015

· **Nom du produit:** YACHTCARE - Uniflex Marine - Blanc

· Point d'éclair :	> 100 °C
· Température d'inflammation:	> 200 °C
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Pression de vapeur à 20 °C:	< 100 hPa
· Densité à 20 °C:	~ 1,6 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.2 Stabilité chimique :** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses :**
Réactions aux acides.
Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- **10.4 Conditions à éviter :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux :**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Oxydes de soufre (SO_x)
- **Indications complémentaires :**
Réactions au contact de l'eau.
Réactions au contact de l'air humide.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Inhalatoire ATE 891 mg/l (-)

2768-02-7 triméthoxyvinylsilane

Oral	LD50	7130 mg/kg (rat)
Cutané	LD50	3260 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	ATE	11 mg/l (-)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.
- **Toxicité subaiguë à chronique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indications toxicologiques complémentaires :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2015

V - 1

Révision: 05.03.2015

• **Nom du produit:** YACHTCARE - Uniflex Marine - Blanc

• **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **12.4 Mobilité dans le sol :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :** Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :**
- **PBT :** Non applicable.
- **vPvB :** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandations :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Code déchet :**
Les codes de déchets indiqués sont considérés une recommandation. Toutefois, il est possible qu'un code de déchet différent doit être respecté à cause de particularités régionales ou spécifiques au secteur industriel.

• **Catalogue européen des déchets**

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandations :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- | | |
|-----------------------------------------------------|-------|
| • 14.1 No ONU | |
| • ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| • 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | |
| • ADR | néant |
| • ADN, IMDG, IATA | néant |
| • 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| • ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| • Classe | néant |
| • 14.4 Groupe d'emballage | |
| • ADR, IMDG, IATA | néant |

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.04.2015

V - 1

Révision: 05.03.2015

Nom du produit: YACHTCARE - Uniflex Marine - Blanc

• 14.5 Dangers pour l'environnement :	<i>Non applicable.</i>
• 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	<i>Non applicable.</i>
• 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	<i>Non applicable.</i>
• Indications complémentaires de transport:	<i>Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.</i>

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales :**
- **Indications sur les restrictions de travail:**
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique :**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes :**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H332 Nocif par inhalation.
R10 Inflammable.
R20 Nocif par inhalation.
R38 Irritant pour la peau.
- **Acronymes et abréviations :**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

F